



En ce moment je travaille sur :

■ **La préparation de la rentrée parlementaire, le 27 septembre.**

La dernière de la législature ! A noter que le programme de nos travaux n'a toujours pas été arrêté et qu'on peut s'interroger quant à sa teneur. En effet, en mars dernier, N. Sarkozy avait annoncé que le gouvernement marquerait une pause au second semestre 2011 « pour que le Parlement puisse, s'il le souhaite, déléguer ». Venant d'un homme qui a érigé l'action en principe de vie, j'avais alors trouvé le propos étrange. Nous allons bientôt voir le sens qu'il faut lui donner.

■ **Le projet de loi relatif au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament.**

Parmi ses principales mesures, la transparence des liens entre les industriels et les experts, le développement de la pharmacovigilance et un encadrement de la publicité auprès des professionnels de santé. Malgré les indéniables avancées du texte, je reste pourtant circonspect. Adopté en l'état, il ne nous mettrait en effet pas à l'abri, selon toute probabilité, d'un nouveau scandale comme celui du Mediator. Il faudra donc l'amender en profondeur !

J'ai récemment voté :



■ **Contre** le second projet de loi de finances rectificative pour 2011. Il s'agissait notamment de mettre en œuvre plusieurs dispositions du plan de réduction des déficits présenté en août par F. Fillon – ce qui se traduit entre autres par l'augmentation de taxes diverses, dont celle, scandaleuse, sur les mutuelles. Pourquoi n'avoir pas plutôt supprimé les niches fiscales injustes et inefficaces, suivant les recommandations de l'Inspection générale des Finances ? On ne sortira pas de la crise en sacrifiant les ménages sur l'autel de l'équilibre budgétaire !

■ **Pour** la proposition de loi tendant à faciliter l'utilisation des réserves militaires et civiles en cas de crise majeure. Si les dispositifs en vigueur permettaient de faire face à des menaces militaires, rien n'était prévu pour les catastrophes naturelles susceptibles d'affecter les populations. Le texte entend remédier à cette carence en donnant au Premier ministre la faculté de mobiliser les forces de réserve en de telles circonstances. La Bretagne ne s'en plaindra pas, qui avait pâti de l'absence de soutien militaire suite à l'ouragan de 1987...





Je viens d'interpeller le gouvernement :

Valérie Pécresse,

Ministre du Budget, à propos de l'annonce de la fermeture de la recette des douanes de Quimper. Cette décision me choque réellement. Alors ministre du Budget, François Baroin m'avait en effet garanti que le réseau breton de cette administration, déjà bien malmené par la RGPP, serait préservé au moins jusqu'en 2012. Que vaut donc la parole de l'Etat ? Et n'y a-t-il aucune limite au processus en cours de rétraction du périmètre des services publics ?

Claude Guéant,

Ministre de l'Intérieur, sur la question soulevée par Daniel Le Bigot de l'exposition d'armes factices dans la vitrine d'un magasin quimpérois. Le problème est réel comme en témoigne le nombre croissant de braquages perpétrés au moyen de ces reproductions, mais il résulte plutôt de leur transport injustifié sur la voie publique. J'invite donc le ministre à prendre un décret en vue de le prohiber, comme c'est d'ailleurs déjà le cas pour les tireurs sportifs.



Les ministres m'ont répondu :

Bruno Le Maire,

Ministre de l'Agriculture, concernant les « terres vaines et vagues de Bretagne », dont personne ne sait au juste à qui elles appartiennent. Après bien des relances depuis 2009, le ministre est enfin capable de m'apporter une réponse précise. Ces terres sont régies par une loi de 1792 qui crée une présomption de propriété au profit des communes, ne pouvant être renversée qu'en cas de détention par un particulier d'un titre valable à un droit personnel.

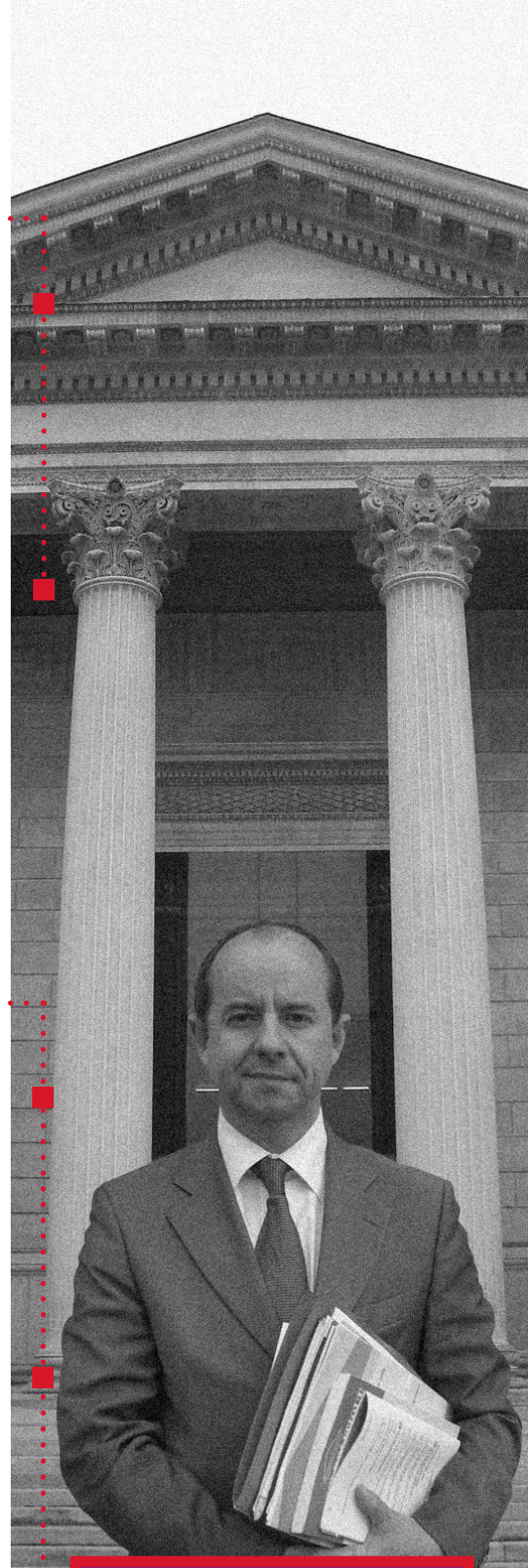
François Fillon,

Premier ministre, sur les raisons pour lesquelles son gouvernement ne compte plus de ministre dont la mer fait partie des intitulés. Il m'indique que le décret du 25 novembre 2010 relatif aux attributions du ministère de l'Ecologie intègre bien la dimension maritime. Certes, mais la question n'est pas là. L'action publique est aussi affaire de symboles, et cette omission révèle un certain détachement envers un secteur d'activité qui emploie plus de 300 000 personnes.

Marc Laffineur,

Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, sur la nécessaire revalorisation du plafond de la rente mutualiste du combattant. Durant la campagne de 2007, N. Sarkozy s'était engagé à le porter sur la législation à 130 points de l'indice utilisé pour le calcul des pensions d'invalidité. Nous en sommes loin aujourd'hui ! Il ne peut être préjugé, m'informe M. Laffineur, des mesures qui seront mises en œuvre dans le cadre du budget 2012. Pas vraiment rassurant...

**Toutes les réponses sont disponibles auprès de mon secrétariat :
contact@urvoas.org ou 02 98 95 69 80**



LES COORDONNÉES DE MON SECRÉTARIAT

8/10, Place de la Tourbie,
29000 Quimper.
Tél. : 02 98 95 69 80
Fax. : 02 98 95 01 30

Mail
contact@urvoas.org

Blog personnel
www.urvoas.org

Blog parlementaire
<http://assemblee.blogs.liberation.fr/urvoas/>

MES COLLABORATEURS :

- À Quimper, le secrétariat est assuré par Morgane Conan. Renée Fily s'occupe des interventions individuelles (renee.fily@urvoas.org) et Alain Tanguy des dossiers de la circonscription (syndicats, associations, collectivités) (alain.tanguy@urvoas.org).
- À Paris, Nicolas Vignolles prépare et suit les débats de la commission des lois (jjurvoas@assemblee-nationale.fr).